

## PROGRAMME DE FORMATION

IDENTIFICATION	DECLARER EN LIGNE POUR RESPECTER VOS ECHEANCES SOCIALES ET FISCALES (Micro-entreprise)
<b>OBJECTIFS</b>	<p>Identifier le rôle des institutions sociales et fiscales Organiser la gestion de ses documents administratifs Répondre à l'obligation d'identification en ligne des comptes sociaux et fiscaux Savoir déclarer en ligne les cotisations sociales et les revenus de son entreprise Créer un rétro planning de ses déclarations sociales et fiscales</p>
<b>Public</b>	Artisan, chef d'entreprise, collaborateur, demandeur d'emploi, salarié
<b>Nombre de places</b>	4 personnes minimum - 8 personnes maximum
<b>Prérequis</b>	<p>Etre immatriculé au site national des entreprises Se munir de son N° SIRET et N° de Sécurité Sociale Apporter la synthèse de validation transmise par l'INPI et n°fiscal/n°social 3 mois d'activité recommandé</p>
<b>Modalités de formation et d'accès</b>	Formation en présentiel - Entretien individuel et Bulletin d'inscription
<b>Délai d'accès</b>	De 1 à 30 jours avant le démarrage s'il y a une prise en charge par un organisme financeur. (Nous contacter pour toute information complémentaire).
<b>Durée</b>	7h00 (9h-12h30/13h30-17h)
<b>Tarif</b>	210 € Prise en charge possible par le FAFCEA, OPCO.
<b>CONTENU</b>	<p><u>Tour de table</u></p> <p><u>Matin :</u> Rappel sur le régime de la micro-entreprise.</p> <p>La déclaration auprès des institutions sociales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organigramme des institutions : qui fait quoi ?</li> <li>• Dispositif santé - retraite obligatoire</li> <li>• Création de son compte AMELI</li> <li>• Création de son compte sur <a href="http://www.autoentrepreneur.urssaf.fr">www.autoentrepreneur.urssaf.fr</a></li> <li>• Modalités de déclaration et paiement en ligne de ses cotisations.</li> </ul> <p><u>Après-midi :</u> La déclaration auprès des services fiscaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Imposition personnelle</li> <li>• Imposition de l'entreprise</li> <li>• Création de son « espace professionnel » sur <a href="http://www.impot.gouv.fr">www.impot.gouv.fr</a></li> <li>• Modalités de déclaration et paiement en ligne de la CFE</li> <li>• Création de son « espace particulier »</li> <li>• Modalités de déclaration des revenus de son entreprise.</li> </ul>
<b>Nom du formateur</b>	Conseiller(e) Economique de la CMA
<b>Moyens pédagogiques</b>	<p><u>Moyens matériels</u> : salle de cours, vidéo projecteur, TBI, PC. <u>Moyens pédagogiques</u> : Alternance de cours théorique et d'atelier pratique. Chaque stagiaire recevra un support papier reprenant tous les thèmes abordés.</p>
<b>Évaluation</b>	Questionnaire d'évaluation et évaluation des acquis à l'issue de la formation
<b>Attestation de fin de formation et de présence</b>	Remises en fin de formation.
<b>Lieu</b>	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ariège, 2 Rue Jean Moulin, 09000 Foix.
<b>Accessibilité</b>	La Chambre de Métiers et de l'Artisanat accueille les personnes en situation de handicap. Réfèrent Handicap : Patrick ATTARD 05 34 09 88 14 / <a href="mailto:p.attard@cma-ariège.fr">p.attard@cma-ariège.fr</a>
<b>Contact</b>	Service formation Tel : 05.34.09.88.04 <a href="mailto:formationcontinue@cma-ariège.fr">formationcontinue@cma-ariège.fr</a>

CMA-FC-FP-DECLARER-ECHEANCES-FISCALES-V3  
MAJ 18/03/2024

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE RÉGION OCCITANIE / PYRÉNÉES-MEDITERRANÉE  
SIÈGE SOCIAL: 59 ter chemin Verdale - 31240 Saint-Jean • 05 62 22 94 22 [www.artisanat-occitanie.fr](http://www.artisanat-occitanie.fr)  
SIRET 130 027 931 00018 • NDA 76311030031  
ARIÈGE: 2 rue Jean MOULIN - 09000 Foix • 05.34.09.88.00 [www.cm-ariège.fr](http://www.cm-ariège.fr)  
SIRET 130 027 931 00034 • Décret n° 2020-1416 du 18 novembre 2020